



OEE  
Réunion publique  
lundi 7 mars 2016, à 19h  
dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme  
138 rue Marcadet, 75018 Paris

### **Les « zones grises » de l'enfermement des étrangers**

Émergence de nouvelles formes de contrôle : l'exemple de Calais

L'observatoire de l'enfermement (OEE) vous invite à poursuivre la réflexion et le partage des informations sur les « zones grises » de l'enfermement.

A la lisière des modes classiques d'enfermement se développent de nouvelles méthodes limitant les libertés, notamment celle d'aller et venir.

Après s'être penché sur la pratique de l'assignation à résidence, l'OEE s'intéresse aux multiples facettes des tentatives d'invisibilisation des personnes étrangères qui se font jour dans le Calais : placement abusif et massif en centres de rétention ; dispersion de centaines de personnes vers des CAO (centres d'accueil et d'orientation), structures isolées, aux fonctions nouvelles ; contraintes spécifiques mises en place pour l'occupation des abris destinés aux exilé.e.s de la région ; règles extraordinaires de circulation et d'accès autour de la *jungle* de Calais...

Cette gestion fondée sur la coercition et l'émergence de nouvelles formes de contrôle et de privation de liberté doit être connue de celles et ceux qui défendent les droits des personnes étrangères.

Pour en parler, L'OEE vous invite à une réunion publique en présence de Nathanaël Caillaux (Plateforme de Services aux Migrants, Calais) ; Cécilia Fall (volontaire Migreurop) et Jean-Pierre Alaux (GISTI), dont les interventions seront suivies d'un débat.

<http://observatoireenfermement.blogspot.fr/>